

DU Spécialisation en contentieux administratif



Diplôme
Diplôme
université niv.
form. bac



**Domaine(s)
d'étude**
Droit
constitutionnel
et public



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue



Établissements
Université
Toulouse
Capitole

Présentation

Objectifs

Le diplôme universitaire « Contentieux administratif » est destiné à préparer au concours de conseiller de tribunal administratif, à la pratique et à l'examen d'avocat en droit public ainsi qu'à l'activité de juriste en entreprise ou au sein d'administrations publiques.

En partenariat avec le tribunal administratif de Toulouse et plusieurs cabinets d'avocats spécialisés en droit public, le diplôme est organisé autour de modules souples et adaptés aux besoins concrets de chaque type de métier : juge administratif, avocat, juriste d'entreprise ou d'administration publique.

Tous les cours, principalement dispensés par des magistrats et des avocats, sont organisés autour de l'étude de cas concrets et de véritables dossiers contentieux. Le diplôme étant conçu comme un diplôme complémentaire aux diplômes initiaux, certains cours sont communs avec ceux d'une formation initiale (Master 2).

Plusieurs exercices pratiques (rédaction d'une note de rapporteur, d'une requête introductive d'instance,...) seront proposés aux étudiants. Un procès fictif est également organisé au Tribunal.

Les cours sont dispensés de début novembre à mi-mars.

Le stage (de 2 mois minimum) est à réaliser entre janvier et septembre dans une juridiction administrative, en cabinet d'avocat ou dans une structure traitant de contentieux administratif. Pour les étudiants inscrits en Master 2, le stage

réalisé dans le cadre du Master est commun avec celui à réaliser dans le cadre du DU. Pour les étudiants en formation continue, le stage peut être réduit à un mois ou une dispense de stage est possible selon les situations et remplacé par un rapport d'activités.

Savoir-faire et compétences

La formation est destinée à donner une connaissance étendue de l'ensemble des procédures contentieuses utilisées devant les juges administratifs.

Formation à la rédaction :

- des notes du rapporteur d'un tribunal administratif ou d'une cour administrative d'appel
- d'une requête introductive d'instance devant le juge administratif
- d'un mémoire en défense
- d'une consultation juridique
- des cas pratiques et notes de synthèse des divers concours et examens.

Admission

Conditions d'admission

L'admission au diplôme se fait sur décision de la responsable pédagogique sur dossier (lettre de motivation indiquant le choix du parcours, CV et dernier relevé de notes obtenu et

pièce d'identité) ou, le cas échéant, à la suite d'un entretien préalable au cours duquel le candidat à l'inscription fera état de son parcours universitaire ou professionnel, de sa motivation et de son projet professionnel [🔗](#)

Inscription

Inscriptions administratives : sous réserve d'admission, cliquez [🔗 ICI](#)

Modalités de candidature

[🔗 eCandidatures](#) du 15 juin au 25 septembre 2026

Et après...

Insertion professionnelle

Magistrat administratif,

Avocat spécialisé en droit public,

Juriste en entreprise et administrations publiques

En savoir plus : L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique....).

Retrouvez toutes les [🔗 études](#) de l'OFIP sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [🔗 ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

SCOLARITE

POLE MASTER DROIT

Bureau AR 137 bis

Courriel : [🔗 pmd06@ut-capitole.fr](mailto:pmd06@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 63 39 42

ORIENTATION INSERTION

[🔗 Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SOIP\)](#)

Contact scolarité

Contacts

EMILIE DEBAETS

[📞](#) 05 61 12 88 59

[✉](mailto:emilie.debaets@ut-capitole.fr) emilie.debaets@ut-capitole.fr

Infos pratiques

Contacts

EMILIE DEBAETS

[📞](#) 05 61 12 88 59

[✉](mailto:emilie.debaets@ut-capitole.fr) emilie.debaets@ut-capitole.fr

Lieu(x)

[📍](#) Toulouse

En savoir plus

DU Spécialisation en contentieux administratif

[🔗 https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/offre-de-formation/nos-diplomes/diplomes-duniversite/diplome-universitaire-de-specialisation-en-contentieux-administratif](https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/offre-de-formation/nos-diplomes/diplomes-duniversite/diplome-universitaire-de-specialisation-en-contentieux-administratif)

Programme

Organisation

Programme 2026-2027

Les cours sont dispensés de novembre à mi-mars

Voume horaire annuel : 95h CM + 16h30 TD

UE1 : Procédure juridictionnelle administrative générale – 37h CM

L'office du juge administratif - 9h CM

Questions préalables à l'examen de la rquête (Délai et recevabilité du recours) - 6 h CM

Instruction du recours - 6 h CM

Recours à l'expertise et rédaction du jugement -6 h CM

Procédures d'urgence - 10 h CM

UE 2 : Pratiques des contentieux spéciaux – 54h CM

Pratique du contentieux de l'urbanisme - 9 h CM

Pratique du contentieux contractuel - 18 h CM

Pratique du contentieux des étrangers - 9 h CM

Pratique du contentieux de la responsabilité administrative - 9 h CM

Pratique du contentieux fiscal - 9 h CM

UE3 : Mises en situation et préparation concours - 4h CM + 16h30 TD

- Conférences d'actualité - 4H

- Stage (durée minimale 2 mois)

- Un parcours au choix :

* parcours magistrat : entraînements à la note de rapporteur - 15h TD

* parcours avocat : rédactions d'actes (requêtes introductives) - 15h TD